

Cabinet
VAILLES - CIVADE
Géomètre - Expert

Pascal VAILLES
Géomètre-Expert
Diplômé de l'Institut de
Topométrie

HECTARE

ZAC de la grande Borde
45 rue Garance
31670 LABÈGE

BUREAU PRINCIPAL

170 Avenue Saint-Germier
31600 MURET
05 61 51 01 27

BUREAU SECONDAIRE

2 Place Capitaine Gesse
31800 SAINT-GAUDENS
05 61 89 11 47

FACTURE

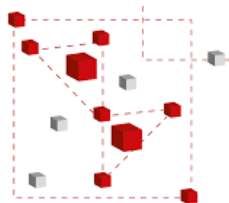
Réf Facture	Date	Dossier	Objet
F25-434	02/12/2025	A1869	G4 - Confection du plan de vente lot bâti Procédure Division d'un terrain sur les parcelles cadastrées sur la commune de MURET section BH n°192, 193 et 196, suivant permis d'aménager déposé par le client (14 lots) Suivant Contrat pour Mission Géomètre en date du 22/09/2021

Désignation
G4 - Confection du plan de vente lot bâti (Prix unitaire par lot ou macrolot par l'acquéreur)

A régler avant le 16/12/2025

TOTAL HT :	250,00 €
TOTAL TVA - 20,00% :	50,00 €
TOTAL TTC :	300,00 €

TVA intracommunautaire FR44421289182

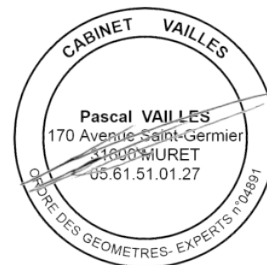


Cabinet
VAILLES - CIVADE
Géomètre - Expert

Pascal VAILLES
Géomètre-Expert
Diplômé de l'Institut de
Topométrie

Aucun règlement effectué à ce jour

**G4 : Au passage de l'acte authentique chez
le notaire. Cette somme sera entièrement
dû par l'acquéreur et sera versé par le
notaire de l'opération.**



BUREAU PRINCIPAL

170 Avenue Saint-Germier
31600 MURET
05 61 51 01 27

- Règlement par chèque à l'ordre de : « **Cabinet VAILLES** »
- Règlement par Virement : IBAN : FR76 1310 6005 0020 0024 0996 069 – Code BIC : AGRIFRPP831

En cas de retard de paiement, le client est redevable des pénalités de retard aux taux suivant : trois le taux d'intérêt légal. Les pénalités de retards sont exigibles sans qu'un rappel ne soit nécessaire. En outre, le client en situation de retard de paiement est de plein droit débiteur, à l'égard du créancier, d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40€.

BUREAU SECONDAIRE

2 Place Capitaine Gesse
31800 SAINT-GAUDENS
05 61 89 11 47